

Rapport de Contrôle de l'Autorité Concédante SDEEG

Service Public de Distribution de Gaz Année 2020



Dans le cadre de son devoir de contrôle du délégataire, conformément à l'article L2224-31 du CGCT, le SDEEG souhaite analyser les éléments suivants :

- Du point de vue technique : l'âge des ouvrages, la surveillance et la maintenance des infrastructures, la fréquence des incidents.
- Du point de vue comptable et financier : analyse de l'actif concédé immobilisé, investissement global par usager desservi, investissements réalisés par le concessionnaire, régularité des écritures comptables.
- Le service rendu : la qualité de la fourniture, suivi des réclamations.
- Avoir une vision du service public du Gaz sur chaque commune.

Le périmètre desservi

La compétence exercée par le SDEEG concerne 180 communes suivant la répartition ci-après :

- Communes en concession gaz avec le SDEEG desservies au 31/12/2020 dans le cadre monopolistique (loi du 8 avril 1946) :
 - √ 169 communes par GRDF.
 - √ 11 communes par REGAZ.

1 - Le patrimoine

La concession exploitée par GRDF représente 2 823 kilomètres de réseaux de distribution. En hausse de 37 km en 2020 (1,3%) dont 28 km par l'apport des communes de Cars, Saint-Quentin-de-Baron et Preignac. Le réseau est majoritairement exploité en moyenne pression (97%) et principalement constitués en polyéthylène (74%). Il subsiste 85,9 kilomètres de cuivre répartis sur 25 communes du périmètre historique. Le réseau cuivre est une technologie sensible qui fait l'objet d'un enjeu fort de la politique de renouvellement de GRDF. Sur 2020, près de 3,7 kilomètres ont été renouvelés.

L'infrastructure sur les territoires concédés se traduit par un âge moyen relativement maitrisé (27,4 ans d'âge moyen) mais vieillissant malgré les travaux réalisés sur les concessions.

A fin 2020, la valeur d'acquisition du patrimoine concédé :

- atteint 169,2 M€ en hausse de 6,0 M€ par rapport à fin 2019 dont 1,3 M€ par l'apport du patrimoine des communes de Cars, Saint-Quentin-De-Baron et Preignac;
- apparait amortie à hauteur de 39,5%;
- a été financée à hauteur de 91,9% par GRDF, 8,1% par des remises gratuites et 0,01% par des contributions du SDEEG.

Sur la concession exploitée par REGAZ, nous avons 278 kilomètres de réseaux de distribution, en hausse contenue en 2020 : + 1,3 km (+0,4%). Le réseau est majoritairement exploité en moyenne pression (88%) et il est constitué pour plus de la moitié (57%) d'acier.

L'infrastructure de distribution est vieillissante : l'âge moyen global atteint 32,1 ans (31,2 ans à fin 2019) dont 41,1 ans pour l'acier. Cette tendance qui ne devrait pas s'infléchir lors des exercices futurs en l'absence d'une intensification des travaux sur la concession (renouvellement ou développement).

A fin 2020, la valeur d'acquisition du patrimoine concédé :

- atteint 16,1 M€ en hausse de 535 k€ par rapport à fin 2019 (+3,4%),
- apparait amortie à hauteur de 75,4%.



2 - Les travaux

Sur la concession exploitée par GRDF, en 2020, 6,1 M€ ont été investis dont :

- 82% par GRDF et 18% sous la forme de remises gratuites ;
- 47% dans le cadre de travaux de renouvellement (2,9 M€) et 47% (3,2 M€) au titre du développement (1^{er} établissement).

Les investissements de renouvellement du concessionnaire restent globalement stables et soutenus (environ 3 M€/an) sur les trois derniers exercices. Ils sont majoritairement (pour moitié) portés par des chantiers de renouvellement de réseaux cuivre et d'ouvrages de raccordement sensibles.

La poursuite du développement du service rendu matérialisé par des investissements de développement importants mais baissiers en 2020 (3,2 M€ contre près de 4,1 M€/an en 2019 et 2018). La desserte de lotissements et de zones d'aménagement représente le principal enjeu de développement (41% de l'investissement) suivi du raccordement d'usagers avec extension (25%) et du raccordement d'usagers en densification (23%).

Sur la concession exploitée par REGAZ, les informations mises à disposition ne permettent pas de donner une vision exhaustive des chantiers réalisés en 2020. La fiabilisation de ces états devrait intervenir progressivement jusqu'à l'échéance fixée à 2024 par son plan d'actions.

3 – La surveillance des réseaux en domaine public

Sur la concession exploitée par GRDF, le gestionnaire refuse toujours de rendre compte avec précision des actes qu'il réalise et n'apporte qu'une lecture laconique des résultats obtenus dans ce cadre (fuites confirmées, anomalies de fonctionnement constatées, non conformités...).

Le taux de fuites confirmées sur la concession lors de l'activité de Recherche Systématique de Fuites (RSF) sur les canalisations reste à un niveau élevé depuis 5 exercices (10,9 fuites pour 100 km surveillés en 2020) ; notamment sur les communes où des réseaux cuivre sont exploités.

Sur la concession exploitée par REGAZ, le SDEEG note un bon niveau de précision (cohérence des mailles de restitution des actes réalisés par rapport aux attentes). Néanmoins, la précision des résultats obtenus à la suite des entretiens préventifs devra être fiabilisée vis-à-vis de l'efficience de la protection cathodique active de réseaux aciers, des robinets de réseaux, des postes de détente et des ouvrages collectifs d'immeuble.

4 – Les incidents

Sur la concession exploitée par GRDF, 1 482 incidents ont été enregistrés en 2020, en légère baisse par rapport à 2019 (-0,6% et -1,8% à périmètre constant). Le taux d'incidents reste stable à 2,0 incidents par usager (contre 1,1 inc/100 us en 2015).

Un volume de 7,5% du nombre d'incidents liés à des dommages aux ouvrages lors de travaux de tiers (74 incidents contre 80 incidents en 2019) mais plus impactant en nombre d'usagers coupés (1 586 usagers coupés, soit +36,8% : +427 usagers coupés supplémentaires).

Sur la concession exploitée par REGAZ, le SDEEG note une amélioration du processus de collecte et d'enregistrement des interventions du concessionnaire qui permet de disposer d'une base d'informations d'un meilleur niveau sur les signalements et incidents.

En 2020, 119 incidents ont spécifiquement concerné les ouvrages concédés, soit un taux d'incident rapporté au service (nombre d'usagers) s'établissant à 2,1 incidents pour 100 usagers ; valeur qu'il conviendra de suivre lors des exercices futurs.



5 – La relation avec les usagers

Sur la concession exploitée par GRDF, le développement du service rendu se poursuit en 2020 avec 765 usagers supplémentaires (dont 468 par l'apport des communes de Cars, Saint-Quentin-De-Baron et Preignac). A périmètre constant, on observe le ralentissement du nombre d'usagers actifs (+0,4%, contre 1,1% en 2019 et 2,4% en 2018).

On note une poursuite de la hausse des réclamations en 2020 (+7% contre +24% en 2019) : 768 réclamations ont été enregistrées en 2020 dont 32% en lien direct avec le déploiement du compteur communiquant Gazpar (43% en 2019). Indirectement, la mise en place des compteurs communicants conduit également à accroître les insatisfactions en lien avec les données de comptage (catégorie de réclamations qui connaît la plus forte croissance : + 37%) et notamment vis-à-vis du retard ou de l'absence de relevés périodiques. Sur ce point, GRDF fait état des anomalies suivantes :

- mauvaise activation du compteur lors de sa pose ;
- défaillance de l'émetteur ;
- problématique liée à la chaîne de communication des outils GRDF.

A noter toutefois, que le taux de réclamants reste globalement maitrisé au regard du nombre d'usagers du service (1,0% des usagers sur les deux derniers exercices).

Sur la concession exploitée par REGAZ, on note une hausse de 2,8% par rapport à 2019 (+119 usagers), principalement sur la commune de Saint-Jean-D'Illac (+90).

- 82 réclamations ont été enregistrées par REGAZ en 2020, en forte hausse par rapport à l'exercice précédent (12 réclamations en 2019). Cette forte hausse est principalement explicable par :
 - Une évolution des pratiques de REGAZ qui a fait le choix d'enregistrer les réclamations associées à des demandes de repise d'index (index auto-relevé par le client suite à facturation). Les réclamations pour « Donnée de comptage » représentent 57% des insatisfactions.
 - o Les réclamations en lien avec le déploiement du compteur communicant Datagaz (14 réclamations en 2020).
- Le taux de réclamants reste globalement maitrisé au regard du nombre d'usagers du service (1,5% des usagers) ; cet indicateur devra être suivi sur les exercices futurs.



